

notabene

BANQUEMIGROS



Chère cliente, cher client,

La prévoyance vieillesse du pilier 3a coûte cher à l'Etat. Pour la première fois, l'Administration fédérale des contributions a calculé dans une étude le montant des abattements octroyés dans le cadre de ce pilier: pour la Confédération, cela représente plus de 800 millions de francs par année, et le double pour les cantons. Au total, chaque année le fisc fait donc cadeau de 2,5 milliards de francs aux citoyens qui épargne pour leur prévoyance vieillesse dans le cadre du pilier 3a. Vous aussi, profitez de ces avantages fiscaux – ainsi que des intéressants produits de prévoyance de la Banque Migros.

Marcel Egloff
Membre de la Direction générale

PRÉVOYANCE

l'abattement fiscal favorise le rendement Il vaut la peine d'épargner avec le pilier 3a. Un exemple montre comment atteindre des rendements de 5%, voire supérieurs.

L'épargne-prévoyance connaît une popularité croissante: plus de la moitié des assujettis de 18 à 65 ans versent régulièrement des avoirs de prévoyance au pilier 3a. En raison du faible niveau persistant des taux d'intérêt et de l'instabilité des marchés des actions, les avantages du troisième pilier sont encore plus flagrants que ce n'était le cas quelques années plus tôt.

Patrimoine et économies fiscales

La Banque Migros accorde un taux préférentiel de 1,75% sur son compte prévoyance-épargne 3. De surcroît, l'Etat octroie un généreux abattement fiscal sur les versements au pilier 3a. En voici un exemple: un célibataire domicilié à Lausanne et dont le revenu imposable

s'élève à 80 000 francs verse chaque année 5000 francs sur son troisième pilier. A chaque versement, il peut réduire sa charge fiscale de 1600 francs. L'avoir et les intérêts perçus avec le pilier 3a sont également exonérés d'impôt. Ce n'est qu'à la résiliation du compte de prévoyance qu'un impôt unique est prélevé sur le versement en capital, soit dans notre exemple, 3190 francs.

Réserve financière pour ses vieux jours

En fin de compte, avec les intérêts composés et les dégrèvements d'impôt, notre célibataire aura réalisé après dix ans un bénéfice très appréciable de 17 900 francs, et ce, pour un investissement total de 50 000 francs. Il en résulte finalement un rendement

annuel de 5,5%, dénué de risque. Avec un revenu de 120 000 francs, le rendement annuel passerait même à 6,3%, notamment en raison d'économies fiscales plus importantes. Relevons, par ailleurs, que ce rendement peut aussi fortement varier en fonction du coefficient annuel de la commune de domicile.

Planifiez votre prévoyance!

Nous serions très heureux de vous conseiller au cours d'un entretien personnel. Nous élaborerons une solution adaptée à votre situation en matière de revenus et de fortune. En outre, à la page 4, vous découvrirez comment recevoir 2000 points Cumulus à l'ouverture d'un compte prévoyance-épargne 3.

concours: remporter 5000 francs avec l'e-facture

Avec l'e-facture, vous gagnez du temps et préservez l'environnement. De surcroît, vous pouvez participer à un attrayant concours!

A l'heure actuelle, en Suisse, plus de 600 000 personnes profitent de la possibilité de recevoir et de régler leurs factures directement via Internet Banking. Elles sont ainsi libérées de la fastidieuse saisie des données correspondantes sur leur PC. De plus, l'utilisateur garde en permanence le contrôle de la situation: après vérification, il a tout loisir de valider – ou de refuser, en cas d'erreur – séparément chaque e-facture.

Inscrivez-vous: cela en vaut la peine!

La facture électronique préserve l'environnement, car elle ne demande pas de version papier. En outre, vous épargnez des frais d'impression et de port. Rien de surprenant donc si les opérateurs de téléphonie, les caisses-



maladie et bien d'autres entreprises encouragent son utilisation.

Le concours proposé actuellement renforce son attrait: jusqu'à fin mars 2012, 5000 francs sont mis en jeu chaque mois pour tous les participants à l'e-facture! Les gagnants se verront rembourser, jusqu'à concurrence de 5000 francs au total, les montants qu'ils paieront par

e-facture durant les 12 mois qui suivent le tirage au sort.

En vous inscrivant auprès de vos émetteurs de factures, votre participation au tirage au sort est automatique. L'inscription s'effectue dans M-BancNet sous «e-facture».

Vous trouverez de plus amples informations sous www.e-facture.ch.

taux d'intérêt historiquement bas

Actuellement, les propriétaires font de belles économies. Conséquence des turbulences des marchés financiers, les taux d'intérêt demeurent à leur plus faible niveau.

L'économie mondiale ne se rétablit que très lentement. Afin de soutenir la fragile conjoncture, la Banque d'émission américaine va maintenir son taux directeur à zéro, au moins jusqu'à la mi-2013. En Suisse, les taux d'intérêt sont également extraordinairement bas. Pour les propriétaires immobiliers, et jusqu'à nouvel ordre, cela signifie des charges financières historiquement avantageuses.

Des milliards d'économies

Cet été, le taux des hypothèques fixes sur deux ans est même passé pour la première fois sous la barre de 1%. En septembre 2008, soit avant la débâcle de la banque d'investissement Lehman Brothers, la même hypothèque se situait encore à 3,5%. Avec des taux si bas, le budget d'un propriétaire bénéficie d'un



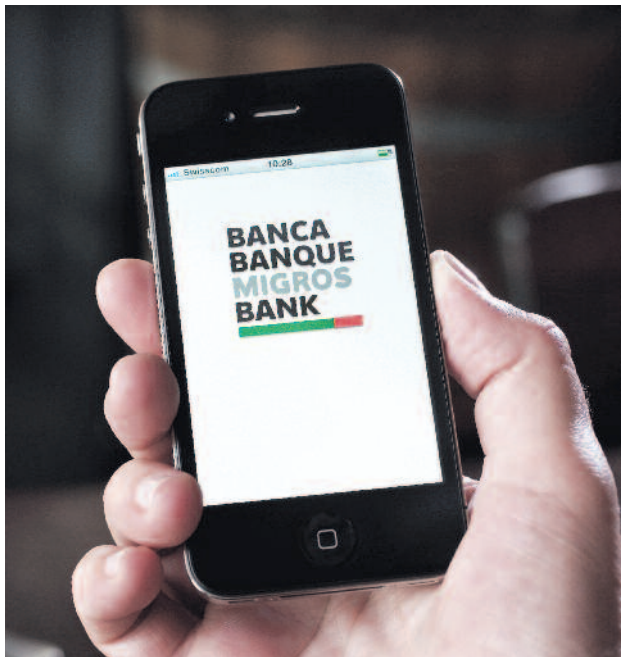
important coup de pouce; il n'est pas rare que l'économie ainsi réalisée sur une année dépasse 10 000 francs. Dans l'ensemble, les foyers suisses déboursent près de 5 milliards de francs de moins qu'il y a trois ans (en considérant uniquement les intérêts hypothécaires).

Conseil: échelonner les durées

En matière de financement immobilier, la devise est également de ne pas mettre

tous ses œufs dans le même panier et de répartir son prêt hypothécaire en plusieurs tranches de durées différentes. Tout propriétaire se doit donc d'envisager plusieurs scénarios.

La Banque Migros fait traditionnellement partie des prêteurs les plus intéressants. En outre, nos clients peuvent faire confiance à nos conditions transparentes, sans mauvaises surprises ni frais cachés.



mobile banking: les principales fonctions en bref

Voici ce que vous offre la nouvelle App iPhone gratuite de la Banque Migros:

- accès aux soldes de comptes et aux transactions faites
- informations et actualités boursières
- «watch-list» avec les placements préférés de l'utilisateur
- recherche d'emplacements Bancomat et de succursales
- informations de voyage utiles pour plus de 60 pays
- convertisseur de devises/calculateur de pourboire
- numéros d'urgence et coordonnées de la Banque Migros

APP BANQUE MIGROS

vosre banque vous suit partout

Avec l'App iPhone de la Banque Migros, vous avez accès à une foule d'informations sur vos finances – quels que soient l'heure ou l'endroit.

Les télécommunications connaissent une évolution fulgurante: il y a quinze ans, presque personne ne possédait de téléphone mobile. Aujourd'hui, avec nos smartphones, nous trouvons tout naturel de surfer sur Internet, d'écrire des e-mails, d'écouter de la musique et, accessoirement, de ... téléphoner! Rien que cette année, les ventes de smartphones dans notre pays représentent près de 2 millions d'unités. Et cela, trois ans seulement après le lancement en Suisse du premier iPhone par Apple, le numéro un du marché.



Sous le site www.banquemigros.ch/app, en plus du lien de téléchargement, vous trouverez une description détaillée et des informations complémentaires ayant trait à l'utilisation de l'App et à la sécurité.

La Banque Migros en format de poche

Avec la nouvelle App iPhone gratuite, la Banque Migros vous donne accès à un large éventail de services financiers sur téléphone mobile. En déplacement, vous pouvez consulter des informations sur vos comptes et vos dépôts. Vous avez en permanence accès aux dernières données des marchés. Et avec la «watch-list», vous suivez en temps réel l'évolution de titres boursiers sélectionnés. L'App vous aide également à trouver un Bancomat. La carte vous indique claire-

ment le plus proche des 1400 emplacements en Suisse où vous pouvez retirer des espèces avec la M-Card. L'App est également très pratique en voyage: outre des recommandations, elle vous fournit les informations essentielles sur les moyens de paiement dans plus de 60 pays. Grâce au convertisseur de devises, lorsque vous faites du shopping, vous savez ce que vous dépensez en francs suisses. Vous apprécierez le calculateur de pourboire, qui se conforme aux us et coutumes d'un pays spécifique.

Télécharger? La simplicité même!

Vous pouvez obtenir gratuitement l'App iPhone de la Banque Migros dans l'App Store. Le téléchargement n'est soumis à aucune condition particulière ni à la conclusion d'un contrat d'e-Banking.

Pour accéder aux informations sur vos comptes et dépôts, il suffit de disposer d'un accès à M-BancNet. En outre, ce domaine réservé, où figurent vos données personnelles, est protégé par un mot de passe.

points cumulus pour le pilier 3a

La Banque Migros récompense vos efforts de prévoyance en vous offrant 2000 points Cumulus. Ce cadeau vous est fait à l'ouverture d'un compte prévoyance-épargne 3 avec un dépôt minimum de 2000 francs ou pour le transfert à la Banque Migros de votre capital de prévoyance. La plupart des banques acceptent ce changement, sans préavis ni frais. Cette offre spéciale Cumulus s'étend du 2 novembre au 9 décembre 2011.

Outre notre compte prévoyance-épargne 3 au taux très préférentiel de 1,75%, nous vous proposons nos traditionnels fonds de prévoyance. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.banquemigros.ch ou appelez la Service Line au 0848 845 400.

Taux d'intérêt au 1.9.2011

Prêt hypothécaire à taux variable	2,250 %
Compte prévoyance-épargne 3	1,750 %
Compte de libre passage 2 ^e pilier	1,500 %
Compte d'épargne	0,400 %
Compte épargne-placement jusqu'à CHF 250 000	0,600 %
Compte privé	0,125 %
Compte jeunesse Formule 1	1,100 %
Compte épargne Jeunesse jusqu'à CHF 25 000	1,500 %
Crédit privé online	5,900 %

Taux d'intérêt actuels quotidiens sous www.banquemigros.ch

GUIDE PRATIQUE BANQUE MIGROS

«chaque centime compte...»

Souhaitez-vous faire encore mieux fructifier votre argent? Alors, profitez de nos conseils prodigués dans le Migros Magazine.

Bon nombre de personnes sont rebutées par tout ce qui touche à la finance. Avec notre nouvelle rubrique pratique, nous souhaitons démontrer à quel point le monde des finances est fascinant et varié. Tous les quinze jours, nous donnons, dans le Migros Magazine, des conseils financiers sous une forme facilement compréhensible et analyserons des situations concrètes. Nos experts disposent d'une vaste expérience, qui couvre des domaines aussi divers que les placements, les prêts hypothécaires, la prévoyance, etc.

Une expertise valant son pesant d'or

Lorsque les temps sont incertains, il est crucial de pouvoir prendre des décisions en toute connaissance de cause: dans ces périodes, plus que jamais, chaque centime compte. En raison de l'effet des intérêts composés, des différences même minimes de rendement se traduisent à long terme par de grosses variations du capital réalisé: avec un rendement de 1%, 70 ans s'écouleront avant que votre fortune n'ait doublé.



Si vous relevez votre rendement à 3%, le capital doublera déjà après 23 ans, et à 6% après 12 ans seulement.



Si notre rubrique pratique vous intéresse, vous pouvez également y accéder en vous abonnant à notre Newsletter mensuelle «Parlons d'argent» sous www.banquemigros.ch. Vous êtes ainsi assuré de recevoir une foule d'informations actuelles en rapport avec la Banque Migros.



Service de blocage

M-Card: +41 800 811 820

Cartes de crédit: +41 58 958 83 83

Cartes Maestro: +41 800 811 820



Newsletter «Parlons d'argent»

Vous intéressez-vous à l'évolution de la conjoncture et des marchés? Appréciez-vous de recevoir une information bien étayée sur l'actualité financière et bancaire?

Alors, abonnez-vous à la Newsletter de la Banque Migros sur www.banquemigros.ch



Impressum

Editeur: Banque Migros

Concept: MetaDesign

Création: Chiocchetti

Textes: Banque Migros

Tirage: 300 000 exemplaires

notabene@banquemigros.ch

Paraît quatre fois par année en allemand, français et italien.